

**SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2010  
COMITÉ EXÉCUTIF**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval-Lac-Saint-Jean**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 828, boulevard Saint-Joseph, Roberval, ce 14<sup>e</sup> jour de septembre 2010, à 18 h 45, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Jenny Boutin, Julie-Anne Decorby, Lina Lapointe, Nancy St-Gelais, MM. Claude Larouche, Rémi Rousseau, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Ouellet, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absente : M<sup>me</sup> Dorys Boily.

1. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CE-1856-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :  
QUE la séance soit ouverte à 18 h 45.

ADOPTÉ

2. **Adoption de l'ordre du jour**

CE-1857-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement:  
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. **Approbation du procès-verbal du 17 août 2010**

CE-1858-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jenny Boutin et RÉSOLU unanimement :  
QUE le procès-verbal du 17 août 2010 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Affaires découlant des procès-verbaux**

Il n'y a rien à signaler.

5. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

7. **Ressources financières**

7.1 **Acceptation des comptes à payer**

CE-1859-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte les comptes à payer suivants:

Pour un montant de 3 446 642,96 \$ chèques # 363 à 774 inclusivement.

A D O P T É

8. **Direction générale et Secrétariat général**

8.1 **Affiliation 2010-2011 – Association régionale du sport étudiant du Saguenay–Lac-Saint-Jean (D)**

ATTENDU l'acceptation du plan de redressement proposé aux différents partenaires ;

ATTENDU que le taux d'affiliation a été fixé à 15 000 \$ basé sur une période de cinq ans (2007-2012) ;

En conséquence,

CE-1860-09-10

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets verse à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay—Lac-Saint-Jean un montant de 15 000 \$ pour l'affiliation 2010-2011.

QUE les états financiers de l'association soient demandés et déposés au comité exécutif lorsque disponibles.

A D O P T É

8.2 **Cotisation 2010-2011 – Éducation internationale**

ATTENDU la demande d'Éducation internationale (Coopérative de services de développement et d'échanges en éducation), de renouveler notre adhésion pour 2010-2011 ;

En conséquence,

CE-1861-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle sa cotisation 2010-2011 comme membre d'Éducation internationale au taux de 0,43 \$ par élève, pour 7 826 élèves jeunes et adultes, pour un total de 3 798,45 \$, taxes incluses.

A D O P T É

9. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

10. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 12 octobre 2010, à 18 h 45, à la salle des commissaires de Saint-Félicien.

11. **Levée de la séance**

CE-1862-09-10

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 19 h.

A D O P T É

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)